

Nom commercial: Morphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 055000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Morphini hydrochloridum

N° d'article 05500000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Narcotique analgésique, opiacé, Production de produits pharmaceutique, Produit chimique pour synthèse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 2 H330

Resp. Sens. 1 H334

Skin Sens. 1 H317

Repr. 2 H361fd

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom commercial: Morphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 055000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H330	Mortel par inhalation.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Morphine, chlorhydrate

Informations complémentaires**Autres informations**

La vente au grand public est interdit en Suisse

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur 375.89

Composants dangereux**Morphine, chlorhydrate**

No. CAS 6055-06-7

No. EINECS 200-136-2

Concentration >= 100 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2	H330	Voie d'exposition: par inhalation
Resp. Sens. 1	H334	Voie d'exposition: par inhalation
Repr. 2	H361fd	
Acute Tox. 4	H302	
Skin Sens. 1	H317	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Tenir chaud et calme. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Nom commercial: Morphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 055000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées, Vomissements, Dyspnée, Troubles asthmatiques, confusion, Céphalées, Engourdissement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau, Mousse stable aux alcools, Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Développement des gaz toxiques. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NO_x); Acide chlorhydrique (HCl); Le produit est combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sûreté. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Eviter la formation de poussières. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour aspirer les poussières, utiliser des aspirateurs industriels adaptés ou des unités d'aspiration centrales (avec filtre Type H(BS5415)). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas inhaler les poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Mise à la terre lors du transvasement. Eviter la formation de poussières. Le produit est capable d'explosion de poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

Nom commercial: Morphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 055000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Nettoyer complètement après le travail. Ranger à part les vêtements de travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants en caoutchouc

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat poudre cristalline

Couleur blanc

Odeur inodore

valeur pH

Valeur 5

Point de fusion

Valeur env. 200 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible

Hydrosolubilité

Valeur 42 g/l

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque N'est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Éviter la formation de poussières. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

10.5. Matières incompatibles

Nom commercial: Morphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 055000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

Alcalines, Permanganate de potassium, Iode, Magnesium

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène (HCl), Oxyde et dioxyde de carbone

Autres données

chimique stable

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	335	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Morphine, chlorhydrate**

Espèces	souris	
DL50	775	mg/kg

Morphine, chlorhydrate

Espèces	rat	
DL50	335	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	0.5	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

ATE	0.05	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Irritant pour la peau.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

sensibilisation

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Peut causer défavorable reproductives effects.

Remarque Risque de malformation congénitale du fœtus.

Cancérogénicité

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

Expériences issues de la pratique

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Peut provoquer de la fatigue et de l'inconscience. Peut générer haut-le-cœur/ vomissement/ asthme. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Irritation

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.3. Potentiel de bioaccumulation****coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque N'est disponible

Nom commercial: Morphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 055000

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Attention - Cette matière n'est pas encore complètement examinée.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets




Déchets de résidus

Code de déchets CEE 07 Déchets des procédés de la chimie organique
Code de déchets CEE 07 05 déchets provenant de la FFDU des produits
pharmaceutiques
Code de déchets CEE 07 05 08* autres résidus de réaction et résidus de distillation
Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.
Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1544	1544	1544
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. (Morphine, chlorhydrate)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Morphine hydrochloride)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Morphine hydrochloride)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque Auto-évaluation

Nom commercial: Morphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 055000

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.